

# DISPOSITIF



## **DEFINITION**

- Erasmus + est un programme qui permet à des étudiants et/ou enseignants d'aller vivre une expérience à l'étranger.

## **MODE**

- Réaliser un stage dans une entreprise européenne de 3 semaines minimum.

## **ELIGIBILITE**

Tous les établissements CFA sont éligibles au programme Erasmus.

A condition de:

- Mettre en œuvre un stage à l'étranger.
- De choisir comme destination un pays européen.

Le programme Erasmus est à ce jour ouvert :

•aux 28 États membres de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni\*, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Macédoine et Suède ;

•Aux États de l'Espace économique européen (EEE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) : Islande, Liechtenstein et Norvège ;\*Le Brexit fait que le Royaume Uni est une destination non recommandée.

Plus récemment les pays hors Union Européenne ont été intégrés au projet.

## **CANDIDATURE**

Solliciter des bourses européennes auprès de l'Agence Erasmus+ doit se faire 1 an ou 6 mois avant le départ.

Une bourse correspond à un jeune.

Il existe un consortium MFR qui sollicite les bourses pour l'ensemble des MFR.

Ce consortium réajuste le nombre de bourses dans la mesure du possible.

Ainsi, si nous avons demandé 20 bourses et que 16 jeunes partent, le consortium va récupérer les 4 bourses non utilisées et les redistribuer à une autre MFR qui en aurait besoin.

Il y a donc un système de compensation. Toutefois, si le consortium n'arrivait pas à redistribuer ces bourses, il pourrait nous reprocher d'en avoir trop sollicité.

Nous nous refusons à n'envoyer à l'étranger que nos meilleurs élèves.

Ce séjour doit être l'opportunité pour les jeunes de trouver un intérêt à apprendre la langue et de comprendre l'importance de s'investir en cours avant le départ et au retour du séjour.

C'est pourquoi, au lieu de refuser catégoriquement le départ d'un jeune, il nous semble indispensable d'organiser un entretien avec :

- Le directeur
- Les parents
- Le jeune
- Voir le tuteur de stage ou d'apprentissage

Nous nous réservons également le droit de ne pas acheter de billet à un jeune qui aurait une attitude irresponsable, désobligeante et irrespectueuse envers les formateurs ou envers ses camarades. Cela ne sert à rien de déplacer un problème à l'étranger.

### **LA PROCEDURE D'ENGAGEMENT**

Afin d'intégrer ce projet, deux conditions doivent être remplies.

- Lettre d'engagement de la famille accompagnée d'une provision de 500 euros.
- Tenir compte de son statut : apprenti ou stagiaire.

Les apprentis doivent avoir l'accord de leur entreprise d'apprentissage, par le biais d'une convention de mise à disposition, qu'ils doivent signer.

En ce qui concerne les stagiaires, c'est l'établissement qui établira la Convention de Stage.

Pour intégrer le dispositif Erasmus+, il nous semble indispensable que vous ayez conscience du profil qu'on attend.



### **PROFIL IDEAL DU PARTICIPANT ENTRANT/SORTANT**

- CAPABLE DE FAIRE PREUVE DE MATURITE,
- CAPABLE DE MONTRER DES VALEURS HUMAINES (tolérance, respect des règles de civilité etc...)
  - QUI FOURNIT DES EFFORTS POSITIFS EN ANGLAIS
  - QUI A UN PROJET PROFESSIONNEL A L'ETRANGER

Il y'a différents acteurs du projet :

- Le jeune
- Les parents
- La MFR
- L'entreprise d'apprentissage
- L'Union européenne et la région auvergne Rhône-Alpes
- L'entreprise et la famille d'accueil
- Le partenaire de placement

## **INTERETS**

Chaque acteur qui prend part au projet, a un intérêt particulier. En voici quelques-uns.

### **Le jeune**

- Améliorer ses compétences en langues.
- Gagner en confiance en soi, se responsabiliser.
- Renforcer ses compétences professionnelles
- Apprendre à se connaître
- Enrichir ses connaissances culturelles
- Voyager à un moindre coût
- Développer son réseau professionnel

### **La famille**

- Œuvrer pour votre enfant
- Prendre du recul

### **L'établissement scolaire**

- Améliorer les résultats aux examens,
- Contribuer au développement personnel des jeunes,
- Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes,
- Rappeler aux jeunes qu'on se soucie de leur avenir,
- Renforcer les liens entre nos jeunes,
- Contribuer à une image positive de l'établissement,

### **L'entreprise d'apprentissage**

- Retrouver un salarié tout frais, en pleine forme,
- Profiter de nouvelles idées,
- Renforcer l'image de l'entreprise sur le territoire

## **L'Union Européenne et la Région Auvergne Rhône-Alpes**

-Sensibiliser à la mobilité européenne et nationale pour lutter contre le chômage,

-Renforcer le projet européen. Donner du sens à cette communauté européenne.

## **L'entreprise et la famille d'accueil.**

-Partager leur culture,

-Apprendre de la culture des autres,

-Favoriser des liens sociaux,

-Avoir un complément de revenu.

## **Le partenaire**

-Dégager un bénéfice

-Répondre à un besoin

## **HISTORIQUE DU PARTENARIAT**

Depuis 2012, nous avons déjà envoyé environ 106 jeunes, soit une moyenne de 12 jeunes par an.

Le plus grand nombre de départs : 27 apprentis (La première année, car à cette époque on rendait le projet obligatoire).

Le plus petit nombre de départs : 9 apprentis (sur un total de 13 jeunes dans l'effectif de la classe).

Certaines MFR rendent le projet obligatoire et envoient donc en moyenne 40 jeunes par an à l'étranger.

En 2019, pour la première fois, le projet a été ouvert à la formation BAC PRO Technicien Conseil Vente Alimentaire

En 2021, nous avons ouvert le projet à nos BAC PRO Aménagement paysager.

15 Paysagistes accompagnés de 21 Commerce se sont rendus en Irlande au mois d'Octobre.

En 2022, nous avons décidé de changer le mois de départ des paysagistes et de les faire partir au mois de Mai afin que le climat leur soit plus propice.

En Mai 2022, 22 Paysagistes sont partis en Irlande.

En Octobre 2023, 24 Commerce ont pris part au projet.

### **PAYS DE DESTINATION**

Nous nous dirigerons vers la République d'Irlande.

Le choix de l'Irlande est motivé par les raisons suivantes :

- Expérience
- Proximité géographique
  - Pays stable au niveau politique
- Usage de l'euro
- Relations amicales entre Français et Irlandais

La capitale est Dublin.

Les villes d'accueil habituelles sont situées à environ 2 heures de Dublin. Les villes que nous avons expérimentées jusqu'à présent sont sécurisées, avec une présence notable de patrouilles de police. En République d'Irlande, l'utilisation de l'euro facilite la comparaison du niveau de vie.

### **DATE DU SEJOUR**

Nous avons planifié le séjour des étudiants en commerce de fin octobre à début novembre, et celui des paysagistes de fin mai à début juin.

### **FINANCEMENT DU SEJOUR**

Le stage est financé essentiellement par les bourses de l'Union Européenne. En complément, les jeunes peuvent percevoir une Bourse régionale.

Les bourses doivent permettre de couvrir en grande partie les frais de transport, d'hébergement et de nourriture de l'ensemble des participants.

Mr Denis PETAY est responsable de la partie financière du projet. C'est lui qui gère les demandes de bourses régionales pour les jeunes. Lors de la réunion, il expliquera le fonctionnement de ces bourses et comment les candidats peuvent postuler.

### **PROVISION DU SEJOUR**

Lors de l'établissement du budget prévisionnel, nous avons estimé une provision pour le séjour d'environ 500 euros, indépendamment du statut des élèves, apprentis et stagiaires. Cette provision ne représente pas le coût total du voyage, comme indiqué dans la lettre accompagnant l'engagement financier. Le coût réel du voyage ne sera connu qu'au retour de stage. Cet aspect sera également expliqué par Mr PETAY au cours de la réunion.

### **MISE EN ŒUVRE**

Nous travaillons en collaboration avec une entreprise de placement qui s'appelle Language Xchange Ireland.

Site Internet : <https://www.languageexchange.ie/>

Sur le site internet, vous trouverez ses autres liens sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter etc....)

#### **La mission du partenaire :**

- Préparer les jeunes au niveau linguistique
- Trouver des stages,
- Trouver des familles d'accueil,
- Organiser des activités socioculturelles,
- Evaluer l'intégration des participants,
- Proposer des solutions si nécessaires.
- Procéder aux formalités administratives
- Prise en charge à l'arrivée et au départ (aéroport)



Cela fait 7 ans que nous collaborons avec ce partenaire, qui a créé son entreprise en 2009.

L'entreprise est basée à Thomaston (en Irlande).

Il accompagne des groupes sur 5 villes :

1. **Kilkenny**
2. **Waterford**
3. **Carlow**
4. Naas
5. Clonmel

Jusqu'à présent, nous avons expérimenté les trois premières villes (en gras), séparées de 20 à 40 km.

Notre partenaire travaille avec différents pays d'Europe et dispose d'une base de données clients très conséquente.

C'est pourquoi nous devons réserver notre venue presque six mois à l'avance.

Le partenaire détermine la ville d'accueil en fonction des écoles présentes et de la capacité de la ville en termes de familles d'accueil et de stages.

C'est pourquoi nous sommes toujours dans l'incapacité de déterminer les villes d'accueil avec certitude longtemps à l'avance.

### **EVALUATION DU PARTENAIRE**

Je vous ai évalué le partenaire sur une échelle de 1 à 5.

(5 étoiles la plus forte notation)

Préparer les jeunes au niveau linguistique	++++
Trouver des stages adéquats	+++
Trouver des familles d'accueil adéquates	+++++
Organiser des activités socioculturelles	++++
Evaluer l'intégration des participants	++++

Procéder à des solutions si nécessaires	++++
Procéder aux formalités administratives	++++
Prise en charge à l'arrivée et au départ (aéroport)	++++

Le plus grand atout du partenaire :

Le coût	+++++
---------	-------

Exemple : En comparant deux agences, on a 300 euros de différence par élève.

### **LES VŒUX**

Le partenaire a créé une plateforme qui permet aux jeunes enregistrés d'avoir chacun un compte.

Le lien de la plateforme : [db.languageexchange.ie/zlogin.php](http://db.languageexchange.ie/zlogin.php)

Avec ce compte, le jeune pourra

- Préciser s'il veut être seul ou pas en famille
- Son régime alimentaire
- Ses contre-indications médicales
- Ses souhaits de stage
- Ses motivations

### **LES VŒUX DE STAGE**

Les jeunes ont le choix entre :

- Les métiers du Commerce,
- Les métiers de l'Accueil et du Service,
- Les métiers de l'Alimentaire.
- Les métiers du Paysage

On interdit l'accès à tout autre domaine (crèche etc....)

Nos recommandations :

- Choisir un domaine que vous maîtrisez pour éviter les problèmes d'intégration et une incompatibilité avec le profil de poste,
- Choisir un domaine où vous n'aurez pas le problème de barrière de langue, où le vocabulaire est basique et répétitif. Ex : la grande distribution, les cafés, restaurants etc....
- Choisir un domaine qui va occuper votre temps, qui bouge, où le temps passe vite.
- Choisir un domaine où vous ne serez pas acteur mais en stage d'observation. Si ce stage s'inscrit dans un projet post-bac.
- Votre réussite en stage dépendra de votre maturité, votre professionnalisme, et surtout de votre volonté à prendre des initiatives et à solliciter des tâches.

En ce qui concerne la recherche de stage, avec notre expérience, on sait que le partenaire s'appuie sur une base de données et arrive de temps en temps à l'étendre. Cette extension est parfois rendue possible par les nouveaux vœux de jeunes.

Les conditions de travail sont généralement souples.

- Horaires allégés
- Productivité basse

6 à 7 h par jour en moyenne.

Le jeune est contraint de respecter les horaires imposés par l'entreprise irlandaise.

Toute absence dans l'entreprise étrangère doit être justifiée par un arrêt de travail.

Ce qui signifie que vous devez vous rendre chez un médecin (généralement en présence d'un accompagnant).

## LES FAMILLES D'ACCUEIL

- Nourri
- Blanchi
- Logé
- Véhiculé

Le contrat est formalisé de la manière suivante; cependant, dans la réalité, il peut y avoir des écarts comme expliqué ci-dessous :

- Les repas du matin, midi et soir sont normalement pris en charge par la famille d'accueil. Il se peut que l'entreprise de stage offre le repas du midi, notamment dans le cas des stages en restauration.
- Il est possible que les jeunes aient besoin de prendre le bus. Dans ce cas, ils peuvent demander une carte de bus à leur famille d'accueil.
- Habituellement, les jeunes ne sont pas seuls dans leur famille d'accueil. Il est fréquent que la famille héberge déjà un autre étudiant ou étudiante d'un autre pays. Les familles d'accueil sont généralement conviviales et chaleureuses.
- Les jeunes se plaignent rarement de la quantité de nourriture.
- L'aspect qualitatif fait partie de votre capacité d'adaptation et de votre acceptation de la culture de l'autre.
- Dans la plupart des cas, les jeunes ont leur propre chambre.
- La famille d'accueil se substitue à votre famille d'origine, ce qui signifie que vous devez respecter les règles de vie de votre famille d'accueil.
- Les soirées du mardi et du jeudi doivent être passées en famille d'accueil. Les sorties sont interdites.
- Il est également interdit de rester dormir chez un camarade de classe même si cela est proposé par la famille d'accueil.

- Les familles d'accueil ne sont pas des taxis. Elles doivent uniquement faciliter vos déplacements pour le travail et les sorties culturelles organisées par le partenaire.

### **REGLEMENT INTERIEUR DU SEJOUR**

Afin de fournir un cadre approprié à ce stage à l'étranger, qui ne doit pas être considéré comme un simple voyage scolaire, nous avons élaboré un règlement intérieur qui vous sera présenté lors de la réunion d'information. Ce règlement comprendra les éléments suivants :

- Les conditions d'hébergement
- Les responsabilités des familles d'accueil et des participants
  - Les horaires de couvre-feu
  - Les éventuelles sanctions
- Les informations concernant les contacts d'urgence

Attention la famille d'accueil a également un droit de regard sur les règles de vie car dans le concept du séjour ce sont eux les « parents ».

Tout jeune qui quitte le domicile de la famille d'accueil sans l'autorisation de celle-ci n'est pas de la responsabilité ni de la famille d'accueil ni de l'établissement.

Les familles d'accueil ne sont pas des hôtels alors respecter leur domicile et ce ne sont pas des taxis ubers alors n'abusez pas de leur gentillesse. Bien entendu si une famille se montre bienveillante, vous ne pouvez qu'accepter.

Chaque jeune doit marcher avec sa carte d'identité ou une photocopie s'ils ont peur de perdre leur carte car en cas de contrôle ils seront amenés à la police.

-

Éviter de marcher avec des objets de valeur et de marcher de façon isolé, rester en groupe

-

La consommation de produits illicites est strictement interdite tant au sein de la famille d'accueil que dans les lieux publics. Tout jeune surpris par la police sera sanctionné en fonction de la gravité des faits. En cas d'implication de mineurs, les parents devront se rendre dans le pays d'accueil.

-

La majorité en Irlande est de 18 ans certains pubs sont interdits aux mineurs. Pour rappel la loi irlandaise comme française interdit la consommation d'alcool et de produits illicites.

### **LES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES**

Le partenaire s'engage contractuellement à organiser le long du séjour :

- 1 activité socioculturelle (tous les mercredis soir)
- 1 excursion (le samedi),

#### **Exemples d'activités socioculturelles :**

- Rencontre avec des jeunes irlandais
- Initiation à un instrument de musique irlandais
- Bowling, karting

#### **Exemples d'excursion :**

- Excursion à la capitale – Dublin
- Excursion à Cork – 2eme grande ville d'Irlande

Chaque jeune est libre d'occuper son temps libre avec sa famille d'accueil, ou les accompagnants

Exemples d'activité en autonomie.

Laser Game,  Pub,  Cinéma,  Musée,  Randonnée,  Karting etc....

## **ACCOMPAGNEMENT**

Nous prévoyons d'envoyer 1 ou 2 accompagnant(s) avec le groupe à l'aller et 1 ou 2 autres au retour du séjour.

**Durée** : environ 1 semaine de présence des accompagnants.

Les critères des accompagnants :

- Etre volontaire pour accompagner,
- Avoir des compétences de bases en anglais,

### **Le profil possible :**

- Formateur
- Surveillant de nuit
- Directeur ou/et Administrateur


### **Mission :**

- Faire les visites de stage,
- Accompagner les jeunes aux sorties,
- Soutenir psychologiquement,
- Faire des bilans réguliers avec l'établissement

## **NUMEROS UTILES EN IRLANDE**

-

Faites le 112 ou 999 pour les organismes suivants et l'opérateur au bout du fil, vous demandera vers quel organisme ci-dessous vous souhaitez être mis en relation.

 **POLICE (GUARDAI)**

 **URGENCES (AMBULANCE SERVICE)**

## **ENGAGEMENT DE LA MFR**

- D'organiser une préparation linguistique et psychologique des participants avant départ,
- De procéder aux formalités administratives,
- D'assurer la prise en charge à l'aéroport au départ,
- De prendre une assurance rapatriement, annulation,
- De faire une avance de trésorerie pour payer le partenaire, les frais de transports et d'hébergement des participants et des accompagnants.
- D'aider les jeunes à valoriser leur séjour au retour : CCF mobilité, section européenne, portefeuille de compétences, CV, lettre de motivation etc.

## **ENGAGEMENT DES JEUNES ET DES FAMILLES**

A compléter les différentes enquêtes de l'Agence Erasmus+ et internes, avant et au retour du séjour.

- A suivre les différents cours et tests de langue en ligne avant et au retour du séjour.
- A réaliser les 3 semaines de stage dans leur intégralité. Si un jeune souhaite écourter son séjour et repartir en France pour x raisons, l'achat du billet d'avion et les frais de déplacement à l'aéroport seront à sa charge.
- Donner une bonne image de l'établissement et de sa famille, en ayant une attitude responsable, en entreprise, en famille d'accueil mais aussi dans toutes les activités qu'il fera.
- A financer lui-même ses déplacements et achats personnels.
- A fournir à l'établissement les documents nécessaires au bon déroulement du séjour.
- A participer aux événements de valorisation du séjour : portes ouvertes, assemblée générale, salons et autres.



## DEMARCHE A REALISER PAR L'ETABLISSEMENT

<b>INSCRIRE LES JEUNES A L'EPREUVE CCF MOBILITE (BAC PRO PAYSAGE ET BAC PRO METIER DU COMMERCE ET DE LA VENTE ET BAC PRO METIER DE L'ACCUEIL)</b>	Permet d'une part d'obtenir des points supplémentaires pour l'obtention du Bac Pro et d'autre part de contribuer à la reconnaissance de cette période de mobilité dans leur parcours de formation.
<b>INSCRIRE LES APPRENTIS A LA SECTION EUROPEENNE (UNIQUEMENT POUR LES COMMERCE)</b>	Permet d'obtenir une mention sur le baccalauréat. Cette mention atteste d'un niveau d'anglais professionnel européen.
<b>UNE PREPARATION PEDAGOGIQUE, LINGUISTIQUE ET CULTURELLE (PPLC) DOIT ETRE MISE EN PLACE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- s'impliquer au mieux dans l'organisation de leur stage dans une entreprise européenne,</li><li>- acquérir un vocabulaire professionnel et courant,</li><li>- découvrir un autre pays, une autre culture, des us et coutumes différents,</li><li>- les impliquer tout au long du projet et les rendre acteurs et auteurs de leur mobilité européenne.</li></ul>
<b>COMPLETER ENQUETE OLS AVANT LA MOBILITE</b>	Déterminer leur niveau de langue.
<b>ACCEDER AUX COURS DE LANGUE EN LIGNE</b>	Les participants auront accès avant et pendant la mobilité à des cours en ligne sur une plateforme de l'Union Européenne et celle du Partenaire Irlandais

## DOCUMENTS A FOURNIR AVANT LE VOYAGE

DOCUMENTS OU PIECES	DELAIS
Un chèque de caution de 500 euros	A partir de janvier – au plus tard mars
Convention de mise à disposition du maître d'apprentissage	Dernier délai avril-mai
<p>Une autorisation de sortie du territoire pour les jeunes qui seront mineurs le jour du départ</p> <p>Attention, l'autorisation de sortie du territoire doit bien couvrir les 3 semaines de stage</p> <p><b>Attention à bien fournir une copie du livret de famille si votre enfant porte un nom différent du signataire.</b></p>	1 mois avant le départ
<p>Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport).</p> <p><b>Votre pièce d'identité doit être valide à la date de retour.</b></p>	<p>-Photocopie à remettre dans le dossier d'inscription.</p> <p>-A posséder le jour du départ pour s'enregistrer à l'aéroport</p>
<p>Si vous n'êtes pas ressortissant français et que vous n'appartenez pas à l'Union Européenne, vous aurez besoin d'un visa pour entrer en Irlande.</p> <p>La demande de visa se fait en ligne via le site officiel du gouvernement irlandais ou par l'intermédiaire du service des visas de l'ambassade ou du consulat d'Irlande dans votre pays de résidence. Le processus peut être long.</p>	<p>A posséder le jour du départ, le tampon visa sur son passeport.</p> <p><b>Assurez-vous de vérifier attentivement toutes les informations sur le tampon de visa pour vous assurer qu'elles sont correctes avant de voyager.</b></p>
<p>Une assurance responsabilité civile.</p> <p><b>S'assurer auprès de son organisme qu'elle couvre l'étudiant au sein de l'entreprise étrangère contre les dommages matérielles et physiques</b></p>	<p>Septembre (pour les Commerce)</p> <p>Fin mars- début Avril (pour les Paysagistes)</p>
Une carte européenne d'assurance à faire auprès de votre organisme de sécurité sociale.	<p>-Fin septembre (pour les Commerce)</p> <p>-Fin Mars-Début Avril (pour les Paysagistes)</p>
Remplir fiche sanitaire remis par l'établissement	<p>-Septembre (pour les Commerce)</p> <p>-Début Avril pour (les Paysagistes)</p>
Questionnaire maintien au régime social français pour les apprentis	<p>-Septembre (pour les Commerce)</p> <p>-Au plus tard Mai (pour les Paysagistes)</p>

## DOCUMENTS A FOURNIR AU RETOUR DU VOYAGE

<p>Conserver les 2 boarding pass (document remis à l'aéroport à l'aller et au retour)</p> <p><b>Conseil, prendre une photo des boarding pass, qui pourrait servir en cas de perte. Attention l'original reste le document de preuve.</b></p>	<p>Remettre à l'accompagnateur</p>
<p>Signer l'ensemble des documents de mobilité.</p> <p><b>Les mineurs doivent bien faire penser à signer leurs parents en termes de tuteur légal.</b></p>	<p>Avant la mobilité</p> <p>Retour de mobilité</p>
<p>Remplir le rapport du participant.</p> <p>Il s'agit d'un mail qui vous sera envoyé au mail que vous nous avez communiqué avant départ.</p> <p><b>Attention, si ce rapport n'est pas complété, cela entraînera une retenue de bourse, ce qui représente un coût financier pour la famille.</b></p>	<p>3 semaines après le retour de mobilité.</p>

Merci d'avoir pris le temps de lire ce document. Nos échanges téléphoniques ou en personne nous permettront de compléter les informations de ce dossier.